

013/014

L'AN DEUX MILLE TREIZE
Le 27 MARS à 18h 00

Présents : Danièle BORDAIS, Yvette PAZ, Henri FRAISSE, Betty FOURNIER, Bernard DOAT, Danielle CONDO, Germinal GRINO, Paulette VERGNES Dominique DUASO-ORTAS, Jean-Marie BIRBES. Joseph POMAR .

Excusés : Michèle RIEUX, Martine PALMIERO, Marie Françoise JOURNES

Absents : Mohamed EDDAH, Sandrine GOMEZ

CREDITS TRANSPORTS – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – « LE RELAIS »

La Vice-Présidente rappelle à l'Assemblée que des personnes sans ressources sont régulièrement hébergées par l'Association « Le Relais » au lieu-dit « Puech du Taur » à 81600 MONTANS.

L'hébergement occasionne des frais de transports.

Aujourd'hui, il serait souhaitable de reverser à l'Association « LE RELAIS » une subvention de participation aux frais de transports.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DECIDE de verser à l'Association « LE RELAIS » de Montans, un montant de 500 Euros correspondant à une participation à des frais de transports.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente de signer toutes pièces nécessaires à la mise en place de la présente

Monsieur le Receveur Percepteur est chargé de faire respecter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

ET EXECUTOIRE

Transmis en Préfecture.

Le 02/04/2013.

Présidente

Michèle RIEUX